

Question de transparence...

Par Christophe NOISETTE

Publié le 16/08/1999

Le maire de Péré, commune de 3100 habitants en Charente Maritime, s'est vu menacé de poursuite par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt s'il divulguait le lieu exact de la parcelle plantée en OGM ou le nom de l'exploitant. Cette parcelle de maïs a d'ailleurs été "fauchée" par des activistes (cf. p1).

Si le gouvernement britannique avait décidé de mener au grand jour ses expérimentations sur les OGM et s'il a publié, le 16 août, la localisation précise de quatre fermes-test, il est actuellement revenu sur sa décision, notamment suite à des actions de Greenpeace. Nous savons cependant que 75 sites expérimentaux seront opérationnels l'année prochaine.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/question-de-transparence/